



# COMPTE-RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL

03 juillet 2020

### **Nombre de membres :**

En exercice : 29

Présents : 26

Votes : 29

**Présents :** Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Éric VIVIN, Christelle PAKULIC, Antoine BRUNO, Julien DETREZ, Marie-Aude PEZERIL, Stéphane MARLOT, Magali BARBEAU, Thierry BAZZALI, Mireille GOYET, Frédéric SABATIER, Malika VIVIN, Sophie LAMBERT, Frank SULTAN, Sandrine NEGRE, Patrick LAMBERT, Cindy GAUVIN, Lucas GILLY, Marie-Paule DELLAROVERE, Éric BARRAT, Béatrice ALIPHAT, Jean-Claude METHEL, Bernadette BONZOM, Denis BARROERO, Roger BERNET.

### **Excusés avec pouvoir :**

Madame Evelyne GUILLERMET a donné procuration à Monsieur Thierry BAZZALI

Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM

Madame Claudine DE RIVAS qui a donné pouvoir à Madame Bernadette BONZOM

**Secrétaire de séance :** Madame Catherine STEKELOROM

## ORDRE DU JOUR

### Désignation du secrétaire de séance

Madame Catherine STEKELOROM a été désignée secrétaire de séance.

### Délibération n° 2020/06 – Election du Maire

Constitution du bureau de vote :

Président du bureau de vote : Denis BARROERO

Assesseurs : Sophie LAMBERT et Roger BERNET

S'est porté candidat à l'élection de Maire : Vincent GOYET

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-1, L. 2121-7, L.2121-10, L.2121-12, L. 2121-17, L. 2122-1, L. 2122-4, L.2122-4-1, L.2122-7, L.2122-8 et L. 2122-10 ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L. 65 et L. 66 ;

Vu la lettre circulaire du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 15 mai 2020 portant guide pratique concernant le fonctionnement des assemblées délibérantes et des exécutifs des communes et des EPCI ;

### **RESULTATS DE L'OPERATION ELECTORALE PORTANT ELECTION DU MAIRE DE SAINT-MITRE-LES-REMPARTS**

Nombre de conseillers n'ayant pas souhaité prendre part au vote : 0

Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 23

Ont obtenu les résultats suivants : Vincent GOYET – 23 voix

**VINCENT GOYET EST ELU MAIRE DE SAINT-MITRE-LES-REMPARTS.**

## **Délibération n° 2020/07 – Détermination du nombre d'adjoints au Maire**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-1, L. 2122-1, L.2122-2, L. 2122-4, L. 2122-7-2 et L. 2122-10 ;

Vu la lettre circulaire du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 15 mai 2020 portant guide pratique concernant le fonctionnement des assemblées délibérantes et des exécutifs des communes et des EPCI ;

**DETERMINE** à 8 (huit) le nombre d'Adjoints au Maire de Saint-Mitre-les-Remparts.

## **Délibération n° 2020/08 – Election des adjoints**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-1, L. 2122-1, L.2122-2, L. 2122-4, L. 2122-7-2 et L. 2122-10 ;

Vu le code électoral, et notamment son article L. 66 ;

Vu la lettre circulaire du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 15 mai 2020 portant guide pratique concernant le fonctionnement des assemblées délibérantes et des exécutifs des communes et des EPCI ;

NOMBRE DE LISTES DEPOSEES : 1

LISTE DEPOSEE : LISTE SAINT MITRE EN VIE

### **RESULTATS DE L'OPERATION ELECTORALE PORTANT ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE DE SAINT MITRE LES REMPARTS**

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 6

Nombre de suffrages exprimés : 23

Ont obtenu les résultats suivants : Liste Saint Mitre en vie conduite Vincent GOYET – 23 voix

**SONT ELUS ADJOINTS AU MAIRE DE SAINT-MITRE-LES-REMPARTS ET IMMEDIATEMENT INSTALLES DANS LEUR FONCTION, DANS L'ORDRE DE LA LISTE PRESENTEE :**

- 1- Mme STEKELOROM Catherine
- 2- M. MARLOT Stéphane
- 3- Mme PEZERIL Marie-Aude
- 4- M. BRUNO Antoine
- 5- Mme PAKULIC Christelle
- 6- M. DETREZ Julien
- 7- Mme GOYET Mireille
- 8- M. VIVIN Éric

**Délibération n° 2020/09 – Election des délégués au SIVU du Pays de Martigues**

Le groupe "Saint Mitre en Vie" a présenté la liste suivante :

- Titulaires : Vincent GOYET – Catherine STEKELOROM
- Suppléant : Mireille GOYET

En vertu de la possibilité offerte par l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020, il est proposé à l'assemblée de déroger à l'élection au scrutin secret des délégués au sein du SIVU du Pays de Martigues.

L'assemblée a accepté à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

Le vote a donné les résultats suivants :

Abstentions : 6

Suffrages exprimés : 23

La liste Saint Mitre en vie a obtenu 23 voix

Sont désignés comme délégués au SIVU du Pays de Martigues :

- Titulaires : Vincent GOYET – Catherine STEKELOROM
- Suppléant : Mireille GOYET

La séance est levée à 19h45.

Le Maire,  
Vincent GOYET

